



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE

CDCULT(2009)20

11 septembre 2009

8^{ème} Session Plénière
Strasbourg, 14 - 15 mai 2009

Rapport de la session plénière

A. OUVERTURE DE LA REUNION PAR LA PRESIDENTE

1. Ouverture de la réunion (par la présidente du CDCULT), adoption de l'ordre du jour et mot de bienvenue par le Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel

M^{me} Deiana Danailova, présidente du CDCULT, souhaite la bienvenue aux participants à la 8^e session plénière du comité. Quarante-cinq délégations d'Etats parties à la convention culturelle européenne sont présentes et adoptent l'ordre du jour de la réunion. Le Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel souhaite la bienvenue aux participants au nom du Secrétariat du Conseil de l'Europe.

2. Rapport de la présidente

La présidente résume les progrès accomplis au cours de l'année écoulée. Elle a contribué tout particulièrement aux travaux du comité en accueillant les réunions extraordinaires du Bureau du CDCULT à Sofia (celle de mars 2009 et celle projetée en 2010), en participant à des conférences internationales organisées en 2008 et à un échange de vues avec le président du GT-REF.INST (groupe de travail du Comité des Ministres sur les réformes institutionnelles) le 14 avril 2009.

3. Election de la présidente, de la vice-présidente et des membres du Bureau

[CDCULT(2009)02]

Le comité :

- renouvelle les mandats de M^{me} Deiana Danailova (Bulgarie) à la présidence du CDCULT et de M^{me} Christine M. Merkel (Allemagne) à la vice-présidence (jusqu'au printemps 2010) ;
- relève que les mandats des membres de l'actuel Bureau du CDCULT sont valables et prend acte des informations relatives à l'élection de nouveaux membres du Bureau à la prochaine session plénière de printemps, à savoir la nécessité d'élire trois nouveaux membres du Bureau au printemps 2010 et la possibilité de renouveler quatre membres du Bureau pour un mandat de deux ans.

B. COMMUNICATIONS DU CDCULT, PRIORITES ET RELATIONS DE TRAVAIL

4. Evénements récents au niveau national – brefs rapports présentés par les membres du CDCULT

Le comité procède à un échange de vues sur les événements intéressants survenus récemment au niveau national et les délégations font rapport comme suit :

I. Slovénie

1. Gros plan sur les Roms:

Le Gouvernement slovène veut mieux faire connaître les Roms, considérés comme des représentants du pluralisme culturel. L'éducation et l'intégration sont les clés de cette démarche. Les 25 et 26 mai, la Slovénie a participé à un séminaire du Conseil de l'Europe sur l'éducation des enfants roms en Europe.

2. Dialogue interculturel, patrimoine et éducation :

Le Livre blanc sur le dialogue interculturel a été traduit en slovène et présenté au Parlement. La Slovénie met l'accent sur l'éducation au patrimoine culturel afin de mieux faire comprendre la culture et le deuxième forum sur le patrimoine européen aura lieu le 23 septembre 2009, à Ljubljana. Ce forum aura pour thème « patrimoine, créativité et innovation » à titre de contribution à l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009. Dans le cadre du processus de Ljubljana qui concerne le patrimoine culturel en Europe du Sud-Est, le Conseil de l'Europe

tiendra, en coopération avec la Commission européenne, une conférence internationale dont l'organisation sera finalisée en novembre. Les droits de l'enfant feront l'objet d'une attention toute particulière.

3. Contribution au 60^e anniversaire du Conseil de l'Europe :

La Slovénie participera activement à la célébration du 60^e anniversaire du Conseil de l'Europe dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres. Elle a participé à plusieurs expositions au Palais du Conseil de l'Europe, parmi lesquelles une exposition photographique en mai sur les parcs nationaux pour mieux faire connaître le patrimoine naturel. En juin aura lieu une exposition sur les droits de l'enfant. Une exposition sur les hauts faits de la culture rom commencera le 28 septembre et s'inscrira dans le contexte de l'intégration et d'une meilleure connaissance des Roms au sein des sociétés européennes.

II. Norvège

1. Dialogue interculturel :

Le Livre blanc sur le dialogue interculturel a été présenté au Parlement norvégien.

2. La Norvège a élaboré une stratégie nationale sur la numérisation.

3. La Norvège se concentre sur des projets visant à développer quatre domaines culturels : le théâtre, la musique, les musées et l'architecture. Dans les deux derniers domaines, l'initiative se conclura, cet été, par un concours sur l'architecture des musées. Les trois lauréats du concours pour la conception du nouveau musée consacré à Munch participeront à une exposition qui inclura les collections du Musée Stenersen de Bjørvika (Oslo). Le ministère de la culture et des affaires religieuses a décidé de lancer un concours international d'architecture en vue de construire un complexe collectif pour le musée national de l'art, de l'architecture et du design à Vestbanen, Oslo. Les lauréats seront connus en mars 2010.

4. En 2009, la Norvège célèbre le 150^e anniversaire de Knut Hamsun, l'illustre romancier lauréat du Prix Nobel de littérature en 1920.

5. 2008 a été l'Année norvégienne de la diversité, célébrée par les médias, le gouvernement et la société civile. Les principaux résultats seront présentés à l'automne.

6. Le Centre européen Wergeland :

En 2008, en coopération avec le Conseil de l'Europe, la Norvège a fondé le Centre européen Wergeland qui a ouvert ses portes en février 2009. Il a pour mission d'effectuer des recherches et d'assurer une formation en cours d'emploi pour les enseignants et les formateurs d'enseignants sur l'éducation à la compréhension interculturelle, aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique. L'inauguration qui avait pour thème « Building Bridges : Education for Intercultural Understanding, Human Rights and Democratic Citizenship, from Policy to Practice » (créer du lien : l'éducation à la compréhension interculturelle, aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique, de la politique à la pratique) a eu lieu les 28 et 29 mai 2009, à Oslo ; y ont participé des experts et des responsables nationaux et internationaux.

III. Allemagne

1. Dialogue interculturel :

Le Livre blanc sur le dialogue interculturel a été présenté aux responsables des politiques culturelles des seize Etats fédéraux.

2. L'Allemagne a œuvré à l'amélioration de sa politique cinématographique pour donner suite à la Convention européenne relative à la protection du patrimoine audiovisuel, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. La convention est efficace en tant qu'elle prévoit le dépôt légal obligatoire des œuvres cinématographiques. Il a été décidé de mettre l'accent sur le soutien aux petits producteurs.

3. Des suites ont été données au projet de bibliothèque numérique européenne et l'Allemagne a adhéré au projet de bibliothèque numérique mondiale de l'Unesco qui a été récemment lancé.

4. Le renforcement des dialectes allemands de différentes régions dans le cadre de la diversité linguistique est une autre question à laquelle les autorités allemandes accordent une grande importance.

5. Crise financière :

Le Parlement allemand a adopté un plan financier à moyen terme de 4,3 milliards pour soutenir l'infrastructure publique (écoles, bibliothèques, musées); ce plan est considéré comme la confirmation de la volonté politique de soutenir le secteur socioculturel pendant la crise.

IV. Russie

1. Dans le cadre de la réforme et de la réorganisation générales du système gouvernemental russe, la gouvernance culturelle a aussi été restructurée ; les organismes fédéraux pour la culture et le cinéma et les questions relatives au patrimoine culturel sont désormais du ressort du ministère de la Culture.

2. L'année prochaine sera célébrée « l'Année de la France et de la Russie ». Des informations sont disponibles auprès de l'Institut des affaires culturelles.

3. Le ministère de la Culture de la Fédération de Russie est sur le point de signer un accord-cadre et un plan d'action avec le Conseil de l'Europe pour renforcer le dialogue et la diversité culturelle.

V. France

1. Comme la Slovénie, la France met l'accent sur l'intégration des Roms. La prochaine conférence sur ce sujet est fixée au mois de novembre.

2. La mise en valeur du patrimoine et le projet de bibliothèque numérique sont d'autres questions importantes en matière de politique culturelle. Aujourd'hui, le lien entre la culture et l'accès à l'internet est considéré comme un sujet brûlant d'actualité en termes de politique culturelle. En outre, l'architecture est tenue pour un facteur clé en liaison avec le développement durable.

3. L'Année de la France et de la Russie, déjà signalée par M^{me} Klimenko (Fédération de Russie), est à nouveau mentionnée par la France.

4. Parmi les autres mesures ministérielles figurent :

- La lutte contre le piratage en termes de téléchargement illégal (13 mai). Le soutien de l'industrie du disque compact (une loi sur cette question a été examinée). Des mesures visant à réduire le délai de sortie des films/DVD qui sont très demandés afin de lutter contre la concurrence déloyale. Enfin, toute une gamme de ripostes à visée pédagogique, allant de l'envoi d'avertissements aux personnes qui téléchargent illégalement à la suspension de l'abonnement à l'internet, ont fait l'objet d'un examen.

- Le Gouvernement français a mis en place un plan de 100 millions d'euros pour soutenir la culture pendant la crise économique. Ces fonds sont destinés principalement à la restauration de monuments historiques comme le château de Versailles, diverses cathédrales et la bibliothèque nationale. Ce plan est considéré comme une bonne occasion de créer des emplois.

- En outre, la France examine la possibilité de faire bénéficier les jeunes de moins de 26 ans de l'entrée gratuite dans les musées, rendant ainsi la culture plus accessible à ses jeunes citoyens.

VI. Pologne

1. Les 4 et 5 juin seront consacrés à une réflexion sur l'héritage de Solidarnosc dans les années 1980 et 1990. Dans le cadre d'un débat ouvert, deux représentants de l'Europe divisée parleront de 1989 en évoquant la période antérieure et l'impact des changements démocratiques qui ont

suivi, suscitant des réflexions sur le mouvement Solidarnosc et la résistance polonaise. Le 5 juin, un concert et un dîner seront également organisés à Cracovie.

2. Le Forum du Conseil de l'Europe sur les politiques cinématographiques qui s'est tenu du 11 au 13 septembre 2008, à Cracovie, avait pour thème « élaborer des politiques pour le cinéma de demain ». Il a examiné les derniers développements concernant les politiques cinématographiques et entrepris l'élaboration d'une recommandation de politique générale sur le cinéma. (Voir aussi le point 7.4.b).

3. Une conférence intitulée « Culture et développement en Europe 20 ans après la chute du communisme » se déroulera du 4 au 6 juin 2009, à Cracovie (voir aussi point 7.2).

VII. Finlande

1. Le ministère a défini, pour la période allant jusqu'en 2020, une stratégie opérationnelle en matière de politique culturelle qui met en lumière les principes relatifs à la question « à quoi servent les politiques culturelles ? »

2. La création d'une base de données permet d'évaluer les effets de la crise économique sur les politiques culturelles ainsi que l'incidence de la culture et des politiques culturelles sur l'économie.

3. La mise en place par le gouvernement d'un train de mesures visant à soutenir la culture (cinéma, théâtre) pendant la crise économique témoigne de la place importante de la culture dans les préoccupations politiques, puisque ce train de mesures figure, par son ampleur, au 3^e rang européen. Comme la France, la Finlande mise sur la restauration du patrimoine culturel pour créer des emplois.

VIII. Islande

1. Depuis trois ans, l'Islande est absente du comité directeur de la culture. L'Etat a essuyé une crise financière en octobre et une crise politique en mai.

2. Des élections ont eu lieu la semaine avant la session plénière du CDCULT.

3. Du 27 au 29 mai, la première conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et des nouveaux services de communication s'est tenue à Reykjavik.

4. Au concours Eurovision de la chanson 2009, qui a eu lieu en Russie, l'Islande était un concurrent sérieux puisqu'elle est arrivée en deuxième position.

IX. Autriche

1. Un programme de lutte contre la corruption a été mis en place pour donner à chacun une chance égale d'obtenir des billets pour d'importants événements/festivals culturels.

2. En juin, un débat sera organisé sur les biens volés pendant la période nazie. Une discussion aura lieu également sur le statut social des artistes autrichiens.

3. Les ministres ont établi une liste des priorités, ce qui a conduit à des changements d'orientation de la politique culturelle. Le gouvernement a, par exemple, affecté 81 millions d'euros à la restauration d'édifices et de musées et consacré 20 autres millions au soutien de l'industrie cinématographique.

4. Les citoyens de Linz sont ravis que leur ville ait obtenu le statut de capitale européenne de la culture 2009. Les musées de la ville enregistrent un nombre élevé de visiteurs.

X. Grèce

1. Depuis avril 2008 (jusqu'à avril 2009) la Grèce avait la présidence du Conseil des Ministres de la Culture du S.E de l'Europe et la présidence de l'Initiative Adriatique -Ionienne de mai 2008 à mai 2009.

Dix pays membres du Conseil de l'Europe ont adhéré au Conseil des Ministres de la culture du S.E de l'Europe.

Pendant sa Présidence la Grèce a renforcé le dialogue sur les politiques culturelles de cette région et a élaboré un Plan d'Action englobant quatorze projets culturels divers adoptés par les Ministres de la Culture de ce Conseil réunis à Athènes le 4 avril 2009. De plus, elle a favorisé la coopération avec les organisations internationales qui collaborent avec les pays du S.E de l'Europe, à travers une Action Commune et des projets soutenus par la Commission Européenne qui mettent en lumière le patrimoine culturel régional et la réhabilitation des monuments historiques.

Le but des quatorze projets est de renforcer le dialogue et la coopération culturelle régionale et de promouvoir le développement durable à travers des projets culturels communs qui ouvrent la possibilité de la création des réseaux culturels actifs et d'un partenariat régional dans le S.E de l'Europe.

2. Lors de la présidence à l'Initiative Adriatique-Ionienne ont été adoptés quatre projets communs avec les pays de cette Initiative dont le but est de renforcer le dialogue et la coopération dans le domaine de la culture et du patrimoine.

Deux tables rondes axées sur la culture et les politiques culturelles ont eu lieu récemment à Athènes ; elles ont insisté sur les projets pilotes mis en place dans la région adriatique-ionienne.

3. Un réseau de professionnels du livre et de la traduction de toutes les initiatives régionales (Conseil des Ministres de la culture, Initiative Adriatique-Ionienne et Organisation de la Mer Noire) va se réunir en automne à Thessalonique en marge du Salon du Livre de la ville afin de renforcer le dialogue et la coopération dans ce domaine.

4. Le 9 novembre 2009 se tiendra à Pylos une réunion d'experts sur l'archéologie sous-marine de la région adriatique-ionienne visant la mise en place d'un réseau de ports anciens .

5. La ratification de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 a conduit à la création de deux nouveaux services.

XI. Croatie

1. La Croatie souligne le succès de la conférence ministérielle de Bakou et la volonté de poursuivre ce processus.

2. Concernant la coopération régionale, la Croatie indique que, grâce à la présidence grecque, de grands progrès ont été faits puisque tous les projets ont été menés à bien. Le siège de la coopération de l'Europe du Sud-Est est établi en Italie.

3. La Croatie élabore actuellement une loi sur les droits audiovisuels.

4. Trois séminaires de l'Unesco ont eu lieu, le premier sur la diversité, le deuxième sur le patrimoine subaquatique en septembre 2008 et le plus récent sur le patrimoine culturel et naturel, en avril 2009.

5. La Fondation du patrimoine croate a soutenu un théâtre pour et par les jeunes et, en conséquence, un festival de théâtre a pu être organisé. Dans ce contexte se tient cette année un séminaire destiné aux directeurs de troupes théâtrales qui se produisent hors de Croatie.

6. La Fondation Anna-Lindh ouvrira ses portes à de nouveaux pays de la région méditerranéenne.

7. Trois nouveaux musées se focaliseront sur : l'archéologie en Croatie du Sud-Est, l'archéologie à Narona (en Croatie du Sud) et la verrerie de l'époque romaine.

XII. Belgique

1. La Belgique prendra la présidence du Conseil de l'UE en juillet 2010. Elle s'attachera avant tout à combattre la pauvreté et l'exclusion des minorités. La lutte contre ces phénomènes est jugée utile à de multiples égards et non pas simplement du point de vue culturel.

2. La Belgique propose de coopérer avec le Conseil de l'Europe sur ces questions.

XIII. Bosnie-Herzégovine

1. Une nouvelle stratégie concernant les politiques culturelles a été lancée les 8 et 9 mai ; on estime qu'il s'agit là du plus important changement en dix ans.

2. L'accent est mis sur la Convention de l'Unesco qui privilégie des thèmes comme la diversité, le patrimoine subaquatique, le paysage et le patrimoine religieux.

XIV. Italie

1. L'Italie a un nouveau ministre du Tourisme et de la Culture.

2. Le tremblement de terre survenu dans la région des Abruzzes a considérablement endommagé le patrimoine culturel italien. Des monuments d'importance historique ainsi que l'infrastructure culturelle ont été détruits. L'Italie sollicite de l'aide pour reconstruire les établissements scolaires, les théâtres etc.

XV. Ukraine

1. Les ministres ukrainiens ont élaboré un programme international pour 2008-2013 qui se concentre sur le soutien aux produits culturels nationaux, dont le patrimoine culturel et le cinéma.

2. La politique culturelle ukrainienne est axée sur la sauvegarde du patrimoine de la période soviétique.

3. L'Ukraine signale que la culture n'est pas encore reconnue au sein des politiques nationales comme un facteur important de durabilité, alors qu'elle devrait l'être.

4. Le projet des « cités interculturelles », auquel participe la ville de Melitopol, est tout particulièrement mis en lumière et son attrait pour les bailleurs de fonds souligné. En Ukraine, 130 groupes ethniques différents vivent ensemble sans que les différences ethniques n'engendrent de conflit. Pour la majorité des groupes, le terme « minorité » n'est pas même familier.

5. Les travaux relatifs à la diffusion du Livre blanc sur le dialogue interculturel sont aussi mentionnés ainsi que l'importance des projets en cours sur le tourisme culturel et, par conséquent, sur le patrimoine.

5. Événements récents au Conseil de l'Europe - rapport de la Directrice générale de l'éducation, de la culture et du patrimoine, de la jeunesse et du sport/coordinatrice pour le dialogue interculturel et pour la campagne antidiscrimination, y compris sur les priorités du CDCULT dans le contexte des activités 2009-2010 et les questions budgétaires connexes

[CDCULT(2009)03]

[CDCULT(2009)19]

M^{me} Battaini-Dragoni, Directrice générale de la DGIV, fait rapport sur les progrès réalisés par le Conseil de l'Europe dans le domaine du dialogue interculturel et sur les perspectives de travail du CDCULT dans le cadre de l'évolution politique récente de l'Organisation. Elle réaffirme l'importance des travaux du CDCULT concernant, en particulier, les suites données à la conférence ministérielle de Bakou et le rôle du comité dans la mise en œuvre du Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel. La culture donne les clés nécessaires pour

relever les défis non seulement de la diversité mais aussi de la mondialisation, du développement durable et d'autres questions majeures. Le programme de travail du CDCULT est pertinent à cet égard et il convient de le promouvoir auprès des ministères des Affaires étrangères et des représentations permanentes à Strasbourg de manière à assurer à la culture un large soutien politique. Le débat qui s'ensuit se concentre sur l'importance de la coopération interinstitutionnelle entre divers organes internationaux et intergouvernementaux et souligne la nécessité d'établir une vaste coopération régionale et d'opérer à partir du Conseil de l'Europe un transfert de connaissances au-delà même de ses Etats membres.

M. Robert Palmer, Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel, résume les récents développements au sein du Conseil de l'Europe, concernant, en particulier, la situation budgétaire et les priorités du Plan d'action du 3^e Sommet.

M. Palmer indique qu'en 2010, tous les programmes devront être clairement en rapport avec les droits de l'homme, en tant que base de sociétés éthiques et fondées sur des valeurs dont leurs cultures respectives sont le reflet. Les projets se concentreront sur l'élaboration des politiques, l'assistance technique et le dialogue interculturel. M. Palmer souligne que les activités du Secrétariat sont traditionnellement liées à ces axes fondamentaux du cadre juridique. La convention culturelle européenne de 1954 a été élaborée pour assurer la sauvegarde des cultures et de la diversité de l'Europe ; il est peut-être nécessaire de l'actualiser. M. Palmer demande aux gouvernements d'examiner s'il est souhaitable de le faire, éventuellement en 2010/2011.

Il fait état, en outre, de la crise économique et des problèmes budgétaires. Etant donné que le Conseil de l'Europe a une fonction de suivi des politiques, il serait intéressant d'échanger des informations sur les effets de la crise financière et de savoir si les services ministériels de la culture sont soumis à des restrictions budgétaires. Par conséquent, la Direction de la culture a établi un questionnaire destiné aux gouvernements et M. Palmer les invite à renvoyer ce questionnaire au Secrétariat dès que possible. Il souligne la complexité de la crise et de ses racines, non seulement dans le système bancaire mais aussi en liaison avec les phénomènes sociaux et culturels. De surcroît, la crise conduit à des changements éthiques et économiques qui, à leur tour, entraînent une évolution du sens des valeurs que le Conseil de l'Europe continuera d'analyser.

Le budget actuel du Conseil de l'Europe doit être amputé de 4 %. Il faut mettre au point une stratégie financière compte tenu des restrictions budgétaires subies ces dernières années. L'augmentation des contributions volontaires, qui bénéficie directement aux activités du programme, est considérée comme une solution majeure. De plus, la coopération avec la Commission européenne est un facteur clé.

- S'ensuit un échange de vues approfondi sur les propositions formulées au sujet des priorités d'action 2010 directement liées au Plan d'action du 3^e Sommet et aux besoins actuels des gouvernements en matière de politiques, dont les travaux préparatoires pour la création d'un réseau des cités interculturelles fondé sur les conclusions du programme pilote « cités interculturelles ». Les priorités englobent aussi le cadre de « CultureWatchEurope », à savoir le contenu du compendium et l'extension géographique, l'organisation d'une grande conférence relative aux effets de la crise financière sur le secteur de la culture et les institutions culturelles ainsi que la mise en œuvre de l'examen des politiques culturelles (englobant la Turquie et une mise à jour du précédent examen de la Fédération de Russie). Les autres activités comprennent l'évaluation et l'actualisation de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique et, à titre expérimental, la réalisation du programme « Artistes pour le dialogue ». En outre, le Bureau du CDCULT examinera la proposition et le processus de mise à jour de la convention culturelle européenne de 1954. Les délégués apprécient les documents fournis sur les programmes d'activités du CDCULT pour 2009 et 2010 et au-delà ainsi que les informations financières complémentaires communiquées au cours de la réunion, ce qui permet de planifier les

futurs travaux. Dans la perspective de la prochaine session plénière du CDCULT et pour une transparence optimale, les délégués demandent des précisions sur les ressources disponibles dans les différentes lignes de programme et de budget et proposent de prévoir un débat sur les questions stratégiques et budgétaires et les possibilités de rationaliser encore les activités du comité.

6. Méthodes et relations de travail

6.1. Les relations de travail avec les organes du Conseil de l'Europe, y compris avec le comité directeur du patrimoine culturel et du paysage (CDPATEP)

Le président du comité directeur du patrimoine culturel et du paysage (CDPATEP), M. Bruno Favel, présente les activités de son comité. Il fait ensuite rapport sur les initiatives d'intérêt commun et les conclusions du projet de post-Sommet sur les identités culturelles, les valeurs partagées et la citoyenneté. Il considère favorablement la future coopération avec le CDCULT sur les projets et questions intéressant les deux comités comme « CultureWatchEurope » et sa plateforme d'accès conjointe qui rapproche les systèmes d'information HEREIN et Compendium.

6.2. Renouvellement du mandat du CDCULT pour 2010 - 2012 et réflexion sur l'amélioration des méthodes de travail du comité

[CDCULT(2009)04rév]

Le CDCULT demande au Secrétariat de revoir le projet de mandat révisé pour la période 2010-2012 au vu des débats qui ont eu lieu et invite les membres du comité à l'approuver selon une procédure écrite. Il demande, en outre, au Secrétariat d'assurer un suivi approprié au sein des organes concernés du Conseil de l'Europe. Les délégués expriment clairement leur désir de voir figurer dans le mandat une référence explicite au rôle du comité dans l'élaboration du programme d'activités.

6.3. Méthodes de travail

[CDCULT(2009)11rév]

Le CDCULT examine ses méthodes de travail et prend acte des propositions d'amélioration en vue d'établir une liste de mesures qui sera soumise au Bureau pour approbation à sa réunion de l'automne. Les propositions s'appuient sur une récente étude du GT-REF.INST qui résume les suggestions concrètes des membres du Comité.

C. ACTIVITES DU CDCULT EN MATIERE DE POLITIQUES CULTURELLES

7. Activités d'information et de suivi en matière de politiques culturelles

Le comité examine et note avec satisfaction les résultats des activités du CDCULT en matière de politiques culturelles et de suivi, à savoir (1) « CultureWatchEurope », (2) « la conférence de Cracovie », (3) « le projet de compendium » et (4) « les évaluations nationales des politiques culturelles », dont « l'examen des politiques cinématographiques nationales en Europe ».

7.1. CultureWatchEurope – fonction d'observatoire de la gouvernance culturelle du Conseil de l'Europe

[CDCULT(2009)06rév]

M^{me} Kathrin Merkle et M. Robert Palmer présentent l'initiative « CultureWatchEurope » (CWE). Une présentation PowerPoint montre la coordination prévue des instruments en ligne (Compendium, HEREIN, observatoire européen de l'audiovisuel) pour former une plateforme d'échanges créatifs. Un moteur de recherche commun sera ultérieurement ajouté à cet outil. Il est

suggéré, à titre de futur thème d'analyse des tendances, de procéder à une étude de la crise financière et de ses conséquences sur la culture, en s'appuyant sur les résultats déjà disponibles du récent questionnaire adressé aux délégués du CDCULT. En outre, une conférence sera organisée sur cette question en 2010.

Le débat qui s'ensuit montre que le CWE suscite un vif intérêt. La Finlande souligne que le CWE n'est plus une simple idée mais fait déjà partie de la réalité, non seulement en tant que plateforme mais aussi en tant que méthode de travail souple. Le CWE est également considéré comme un instrument important permettant au Conseil de l'Europe de se concentrer sur les activités liées aux politiques et d'analyser les informations en la matière dans un cadre cohérent.

Les participants à la réunion se demandent si le CWE est un outil technique ou une méthode de travail allant au-delà du simple outil. Kathrin Merkle explique que c'est à la fois un outil et bien plus que cela. Elle précise ses caractéristiques, en soulignant qu'il donne des informations nombreuses et détaillées, accroît la visibilité des outils d'information existants et définit les besoins en matière de politiques culturelles tout en explicitant et mettant en avant les projets en cours et en offrant un espace d'échange intellectuel.

Le comité demande au Secrétariat d'organiser une réunion restreinte de la task force « CultureWatchEurope » au début de l'été 2009 de manière à programmer des activités pour 2010, dont l'établissement de partenariats avec les organes concernés de la société civile et de nouvelles améliorations techniques.

7.2. Conférence « culture et développement en Europe 20 ans après la chute du communisme », Cracovie, 5 et 6 juin 2009

[CDCULT(2009)07rév]
[CDCULT(2009)18]

M. Robert Palmer signale la conférence de Cracovie sur « culture et développement en Europe 20 ans après la chute du communisme », destinée à retracer l'évolution des politiques culturelles dans 24 pays de l'ex-bloc communiste, autour de 22 questions de fond ; ce sera la première manifestation organisée sous la bannière de « CultureWatchEurope » (4-6 juin 2009). M. Palmer souligne les travaux critiques mais objectifs des 60 experts réunis à Cracovie ; certains d'entre eux ont contribué à une étude générale dont le CDCULT a eu connaissance et qui comporte des recommandations pratiques sur les suites à donner par les gouvernements et d'autres parties prenantes.

Un bref échange de vues sur la conférence de Cracovie précise la composition des participants, à savoir des décideurs, des universitaires, des acteurs culturels et des gestionnaires de réseau.

7.3. Projet de Compendium : état d'avancement et mobilisation des ressources

[CDCULT(2009)08rév]

M^{me} Kathrin Merkle du Secrétariat et M^{me} Danielle Cliche, Directrice de recherche à l'Institut européen de recherche comparative sur la culture (ERICarts), font rapport sur l'état d'avancement du projet de Compendium et la mobilisation des ressources.

Le comité examine ensuite en détail les progrès considérables accomplis s'agissant de perfectionner le système en ligne du Compendium destiné à diffuser des informations sur les politiques culturelles et d'assurer leur suivi (une adhésion toujours plus large comme le montrent les récentes statistiques sur le nombre d'utilisateurs, la présentation, les données et les fonctions nouvelles) et convient de la nécessité de mobiliser des ressources substantielles et d'établir notamment un système de soutien plus régulier de la part des Etats membres afin de garantir le développement optimal de cette activité clé du CDCULT. La coopération avec d'autres

organismes internationaux est également considérée comme un moyen d'accroître les ressources destinées au projet.

La recherche des meilleures stratégies financières est l'une des principales questions débattues. L'option du paiement à l'utilisation est examinée mais rejetée par la majorité des intervenants qui expriment une préférence pour un accès libre au système d'information du Compendium car l'instauration d'un droit d'accès pourrait exclure de nombreux étudiants et d'autres groupes sociaux. Le Secrétariat et le Bureau du CDCULT sont chargés d'approfondir la suggestion d'instaurer un système de soutien régulier de la part des Etats membres et de soumettre le fruit de leur réflexion au CDCULT en septembre.

Certains délégués signalent qu'ils entretiennent des contacts étroits avec l'auteur de leur Compendium national. Ce type de relation de travail est vivement recommandé par les éditeurs du système car il maintient la haute qualité du système et contribue à renforcer son utilité pour les gouvernements.

La déléguée de Chypre informe le comité de la décision de son pays de s'associer au projet.

7.4. Examen des politiques culturelles nationales et études sectorielles

7.4.a. Examen du programme de la politique culturelle - état d'avancement

[CDCULT(2009)09rév]

La Turquie procède actuellement à un examen des politiques culturelles qui devrait contribuer positivement au processus de développement général que connaît actuellement le pays. Le comité remercie les autorités turques de s'investir dans le processus d'examen et exprime son intérêt pour l'exercice ainsi que l'espoir qu'il sera achevé à temps, et qu'il pourra faire l'objet d'un exposé lors de la session plénière du CDCULT au printemps 2010.

La présidente du CDCULT (Bulgarie) et Kathrin Merkle donnent un aperçu de la méthode employée par la Bulgarie pour faire le bilan des dix années écoulées depuis l'examen de sa politique culturelle. La Bulgarie a ainsi une nouvelle vision de ce qu'elle a accompli et peut présenter les leçons qu'elle tire de son expérience.

La déléguée de Malte indique que son pays prévoit de mener un examen des politiques dans un proche avenir.

7.4.b. Examen des politiques cinématographiques nationales en Europe : projet de recommandation

[CDCULT(2009)10]

M. Henning, Directeur du groupe de réflexion européen sur la politique cinématographique étrangère et Directeur de l'école danoise de cinéma, a été choisi comme expert des politiques cinématographiques nationales en Europe pour ses compétences à la fois théoriques et pratiques. Il indique que 72 % des productions cinématographiques sur le marché européen proviennent des Etats-Unis tandis que 7 % sont des productions non américaines et non européennes, le restant étant composé de productions européennes.

S'attaquant à ce point faible des politiques cinématographiques nationales en Europe et à d'autres tout aussi manifestes, un groupe d'orientation ad hoc a travaillé, les 26 et 27 février 2009, sur une recommandation du Conseil de l'Europe concernant la politique cinématographique qui sera lancée en 2009/2010.

Il ressort de la discussion qui s'ensuit que, dans l'ensemble, les participants à la réunion sont satisfaits de ce projet de recommandation. Irena Guidikova dissipe certaines inquiétudes concernant une éventuelle restriction des politiques cinématographiques nationales en soulignant

le caractère non contraignant des recommandations du Conseil de l'Europe en général. Le comité approuve le projet de recommandation sur les politiques cinématographiques nationales et la diversité des expressions culturelles en Europe après avoir procédé à quelques corrections mineures et décide de le transmettre au Comité des Ministres pour adoption.

D. ACTIVITES DU CDCULT LIEES AU DIALOGUE INTERCULTUREL

8. Activités liées au dialogue interculturel

Le comité examine et note avec satisfaction les résultats des activités liées au dialogue interculturel, à savoir (1) « les suites données à la conférence des ministres de la culture, Bakou, 2-3 décembre 2008 », (2) « les cités interculturelles », (3) « les expositions d'art du Conseil de l'Europe » et (4) « les itinéraires culturels ».

8.1. Conférence des ministres de la culture, 2-3 décembre 2008, Bakou, Azerbaïdjan : suivi, y compris l'initiative « Artistes pour le dialogue »

[CDCULT(2009)05 et 05add]
[CDCULT(2009)12rév]
[CDCULT(2009)13]

Le comité apprécie le rapport établi suite à la conférence des ministres de la culture, les 2 et 3 décembre 2008, et attend avec intérêt les actes de la conférence qui sont actuellement en cours d'élaboration.

De nombreux membres du CDCULT se déclarent très satisfaits de la générosité avec laquelle le gouvernement d'Azerbaïdjan a accueilli cette manifestation. Les membres s'accordent à reconnaître l'importance des résultats de la conférence et la portée qu'aura le processus de Bakou en cours. Ils mentionnent, en outre, la composition exceptionnelle de l'assemblée qui dépassait les frontières de l'Europe. Le comité prend acte des informations fournies sur la conférence des ministres de la culture des Etats islamiques (Bakou, 13-15 octobre 2009) à laquelle une quinzaine d'Etats européens seront invités par le Gouvernement azerbaïdjanais.

Le comité prend également note du projet de schéma pour la mise en œuvre de l'initiative « Artistes pour le dialogue » à partir de 2009, dont une réunion d'experts en juillet 2009 à Bakou, en Azerbaïdjan, et approuve la démarche adoptée jusqu'ici. Il remercie le Gouvernement azerbaïdjanais pour le soutien financier qu'il apporte à l'initiative et se félicite de son éventuel lancement officiel à l'occasion de la conférence des ministres de la culture des Etats islamiques. Enfin, le comité invite tous les Etats membres à la soutenir activement par des contributions volontaires.

8.2. Projet des cités interculturelles – état d'avancement

[CDCULT(2009)14 et 14add]

Irena Guidikova fait un exposé détaillé sur le concept à la base du projet des cités interculturelles ainsi que sur les derniers développements, sous la forme d'une présentation PowerPoint. Sur les 45 cités candidates, 12 d'entre elles, fortement marquées par les migrations et la présence de minorités mais ayant clairement la volonté d'accompagner la transformation interculturelle, ont été choisies pour participer au projet pilote du Conseil de l'Europe.

Le comité se félicite des résultats obtenus dans le cadre du projet des cités interculturelles, qu'il s'agisse d'évaluer la notion d'intégration interculturelle sur le terrain ou d'analyser l'évolution de la situation dans les villes. Le CDCULT soutient, en outre, l'approfondissement des travaux sur les critères pour la mise en œuvre d'une politique urbaine interculturelle et une plus large application du programme au terme de sa phase pilote.

Les participants à la réunion relèvent tout particulièrement le rôle d'exemple marquant que peut jouer le programme puisque le concept est facilement transférable d'une ville à l'autre en adaptant les instruments fournis par le Conseil de l'Europe, ce qui permet à un modèle performant de devenir une source d'inspiration et d'être reproduit.

Au cours de la discussion sur le budget du programme des cités interculturelles, Irena Guidikova explique que les fonds proviennent du budget ordinaire du Conseil de l'Europe, de contributions volontaires et de la réserve du programme conjoint vu qu'il est mené en coopération avec la Commission européenne. La création éventuelle d'une académie ou d'un réseau des cités interculturelles dans le cadre du programme est examinée. L'une des délégations s'oppose à l'emploi du terme « académie » dans ce contexte.

8.3. Expositions d'art du Conseil de l'Europe – l'art après 1945, état d'avancement

[CDCULT(2009)15rév]

Irène Weidmann rend compte de l'état d'avancement des trois expositions qui seront organisées dans différents musées européens à partir de 2010 autour du thème commun « l'art après 1945 » et qui reviennent sur la période de la guerre froide. Dans une perspective transnationale et transgénérationnelle, caractérisée par l'innovation et la collaboration, les spécialistes d'Europe orientale, centrale et occidentale réécriront l'histoire de l'art des 60 dernières années. Henry Meyric-Hughes, coordonnateur général de l'exposition « l'art après 1945 », ainsi que Monika Flacke, conservatrice en chef du musée de l'histoire allemande de Berlin, présentent des diapositives d'œuvres d'art illustrant certains des thèmes liés aux valeurs du Conseil de l'Europe dont l'exposition traitera, à savoir les droits de l'homme et la problématique hommes-femmes.

Le comité prend acte avec satisfaction de l'avancement des préparatifs de l'exposition en trois volets et de son rapport direct avec les enjeux fondamentaux du Conseil de l'Europe ; cette exposition sera incluse dans la série des expositions du Conseil de l'Europe sous réserve que le groupe de consultants fasse une recommandation favorable à sa prochaine réunion. En outre, le comité apprécie la vaste portée géographique, l'accent mis sur l'importance accordée par l'art de la seconde moitié du XX^e siècle aux questions telles que les droits de l'homme, la démocratie et la solidarité ainsi que l'esprit de collaboration qui distingue l'approche transfrontalière de l'exposition en trois volets.

Comme il ressort des explications fournies au cours de la discussion qui s'ensuit, le financement est principalement assuré par des contributions volontaires versées par les ministères de la Culture et des Affaires étrangères, des fondations privées et des mécènes. Les délégués demandent qu'une nouvelle stratégie de financement des expositions du Conseil de l'Europe soit élaborée, en prenant pour point de départ l'exposition en trois volets « l'art après 1945 ». Cependant, les Etats membres ne sont pas seulement conviés à apporter un soutien financier mais aussi intellectuel, tel que des connaissances techniques.

Le comité s'engage dans un débat animé et soulève plusieurs questions qui, au-delà des considérations financières, portent sur la structure, le déroulement exact du projet et les critères de sélection des objets exposés.

8.4. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

[CDCULT(2009)16]

Le comité écoute un exposé sur les derniers développements concernant les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. La réunion annuelle du conseil d'orientation des itinéraires culturels a eu lieu à la mi-avril 2009, à Madrid et Zoe Kazazaki (Grèce) en est la nouvelle présidente. Le comité écoute aussi un rapport sur les activités de coopération programmées pour la période du 1^{er} avril 2009 au 1^{er} avril 2010 par les ministres de la culture de l'Europe du Sud-Est qui sont très

intéressés, comme les Etats membres de la région de la mer Noire, par les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Du 17 au 20 septembre 2009, une réunion visant à développer le programme des itinéraires culturels se tiendra à Delphes. Elle aura pour thèmes principaux la nouvelle éthique, la culture et le tourisme ainsi que le mécénat et l'économie. Les Etats membres du CDCULT sont invités.

Au cours de la présentation PowerPoint, une attention toute particulière est accordée à l'**Iter Vitis**, soit les chemins de la vigne en Europe. Dans le cadre de la convention du paysage, ce nouvel itinéraire vise à mieux faire connaître les paysages européens. La route de l'olivier fait partie de ces initiatives et se focalisera sur la population des régions concernées pour mettre en lumière la diversité.

E. EVOLUTION DU PROGRAMME REGIONAL DE L'INITIATIVE DE KIEV

9. Programme régional de l'initiative de Kiev

[DGIV/CULT/KI(2008)36]

Le comité écoute un rapport sur les faits nouveaux survenus en 2009, examine et note avec satisfaction les résultats du « programme régional de l'initiative de Kiev ». Une réunion aura lieu en juin pour renforcer le partenariat avec le projet pilote conjoint du patrimoine culturel des régions de l'Europe du Sud-Est/de la mer Noire.

F. QUESTIONS DIVERSES

10. Préparation des réunions du Bureau du CDCULT (automne 2009/printemps 2010) et de la prochaine session plénière (mai 2010)

Le CDCULT relève que la 8^e réunion du Bureau aura lieu à la fin de l'automne 2009 et qu'il est prévu de consacrer une journée entière ou une demi-journée à des travaux conjoints avec le CDPATEP. Le comité décide de tenir une réunion extraordinaire de son Bureau, début 2010, à Sofia, sans conséquences financières sur le budget du Conseil de l'Europe puisque l'hôte en sera la présidente du CDCULT ; il convient, en outre, de tenir sa 9^e session plénière en mai 2010.

11. Informations sur la conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables de la cohésion sociale – déclaration finale (disponible sur le site web restreint)

Le CDCULT prend acte des informations fournies par la représentante du CDCS, M^{me} Anna Chiara Cerri, qui rend compte de la conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables de la cohésion sociale (Moscou, 26-27 février 2009).

12. Participation des observateurs

[CDCULT(2009)LPdef]

Le comité apprécie la participation du Regroupement éducation et culture de la conférence des OING et celle du Réseau européen des centres de formation d'administrateurs culturels (ENCATC).

13. Projet de réponse du CDCULT aux Recommandations 261 et 266 (2009) du Congrès
[CDCULT(2009)17]

Le CDCULT choisit de réagir par écrit au projet de réponse du CDCULT aux Recommandations 261 et 266 (2009) du Congrès en donnant son sentiment sur cette question avant le 15 juin 2009.

14. Décisions

[CDCULT(2009)LDprov]

Le CDCULT décide d'approuver sa liste de décisions par écrit.

Annexe 1

Ordre du jour

A. OUVERTURE

1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et mots de bienvenue
2. Rapport de la Présidente sur son mandat au cours de l'année
3. Elections

B. COMMUNICATIONS, PRIORITES ET RELATIONS DE TRAVAIL DU CDCULT

4. Evénements récents au niveau national – brefs rapports présentés par les membres du CDCULT
5. Evénements récents au Conseil de l'Europe – Rapport du Directeur, y compris sur les priorités du CDCULT dans le contexte des activités 2009/2010 et les questions budgétaires connexes
6. Méthodes et relations de travail
 - 6.1 Les relations de travail avec les organes du Conseil de l'Europe, y compris avec le Comité Directeur du patrimoine culturel et du paysage (CDPATEP)
 - 6.2 Renouvellement du mandat du CDCULT pour 2010-2012 et réflexion sur l'amélioration des méthodes de travail du Comité

C. ACTIVITES DU CDCULT EN MATIERE DE POLITIQUES CULTURELLES

7. Activités d'information et de suivi en matière de politiques culturelles
 - 7.1. « CultureWatchEurope » – Fonction d'observatoire en gouvernance culturelle
 - 7.2. Conférence « Culture et développement en Europe 20 ans après la chute du communisme », Cracovie, 5 et 6 juin 2009
 - 7.3. Compendium : état d'avancement et mobilisation de ressources
 - 7.4. Examen des politiques culturelles nationales et études sectorielles
 - 7.4.a. - Examen du programme de la politique culturelle - état d'avancement
 - 7.4.b. - Examen des politiques cinématographiques nationales en Europe : projet de recommandation

D. ACTIVITES DU CDCULT LIEES AU DIALOGUE INTERCULTUREL

8. Activités liées au Dialogue interculturel
 - 8.1. Conférence des Ministres responsables de la Culture sur le Dialogue Interculturel, 2 et 3 décembre 2008, Bakou, Azerbaïdjan ; Suivi, y compris l'initiative Artistes pour le Dialogue
 - 8.2. Cités Interculturelles – état d'avancement
 - 8.3. Expositions d'art du Conseil de l'Europe – L'art après 1945, état d'avancement
 - 8.4. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

E. ETAT D'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE DE KIEV

9. Programme régional de l'Initiative de Kiev

F. DIVERS

10. Préparation de la 8e réunion du Bureau du CDCULT (fin 2009)
11. Résultats de la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables pour la cohésion sociale tenue à Moscou – Déclaration
12. Divers
 - 12.1. Projet de réponse du CDCULT aux recommandations 2009 du Congrès : 261 et 266

G. ADOPTION DE LA LISTE DES DECISIONS ET FIN DE LA SESSION

Annexe 2

Liste des décisions

1. Ouverture de la réunion par la Présidente, adoption de l'ordre du jour et mot de bienvenue par le Directeur de la Culture et du Patrimoine Culturel et Naturel

Le Comité:

- **adopte** l'ordre du jour de la 8e session plénière et remercie la Présidente et le Directeur pour leurs interventions à l'ouverture de la session.

2. Rapport de la Présidente sur son mandat au cours de l'année

Le Comité:

- **remercie** la Présidente pour son exposé sur les progrès réalisés au cours de l'année écoulée et sa contribution spéciale aux travaux du Comité en accueillant les réunions extraordinaires du Bureau à Sofia, Bulgarie (mars 2009, mars 2010).

3. Elections

3.1. Election de la Présidente et de la Vice-présidente

3.2. Election des membres du Bureau

Le Comité:

- **renouvelle** le mandat de la Présidente Mme Deiana DANAILOVA et de la Vice-présidente Mme Christine MERKEL pour une année supplémentaire (jusqu'au printemps 2010) ;
- **prend note** de la nécessité d'élire trois nouveaux membres du Bureau au printemps 2010 et la possibilité de renouveler quatre membres du Bureau pour un mandat de deux ans.

4. Evénements récents au niveau national – brefs rapports présentés par les membres du CDCULT

Le Comité:

- **prend note** avec intérêt des événements récents au niveau national présentés par les délégués du CDCULT.

5. Evénements récents au Conseil de l'Europe – Rapport de la Directrice Générale de l'Education, de la Culture et du patrimoine, de la jeunesse et du sport, Coordinatrice pour le dialogue interculturel et pour la Campagne antidiscrimination, y compris sur les priorités du CDCULT dans le contexte des activités 2009/2010 et les questions budgétaires connexes

Le Comité:

- **remercie** la Directrice Générale de la DG IV pour son exposé sur les progrès réalisés par le Conseil de l'Europe dans le domaine du dialogue interculturel et sur les perspectives de travail du CDCULT dans le cadre des récents développements de l'Organisation ;
- **remercie** le Directeur de la Culture et du Patrimoine culturel et naturel, M. Palmer, pour son évaluation des priorités 2009/2010 et au-delà et les questions budgétaires connexes ;
- **accueille** favorablement les documents sur le programme de travail 2009-2010 et au-delà du CDCULT, ainsi que les informations financières supplémentaires fournies durant la session, permettant ainsi une planification des travaux futurs en conséquence ;
- **approuve** les propositions d'actions prioritaires 2010 liées directement au Plan d'Action du Troisième Sommet et les besoins actuels des gouvernements en matière de politiques, notamment les travaux préparatoires en vue de la création d'un « Réseau des Cités interculturelles », ou tout autre cadre, basée sur les résultats du programme pilote « Cités interculturelles », la mise en œuvre, à titre expérimental, du programme « Artistes pour le dialogue » et dans le cadre de « CultureWatchEurope », la mise en œuvre de l'examen des politiques culturelles (y compris la Turquie), la teneur du Compendium et le développement

géographique, l'organisation d'une conférence majeure sur l'impact de la crise financière sur le secteur de la culture et les institutions culturelles ainsi que les premiers travaux sur l'évaluation et la mise à jour de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique ;

- **demande** au Bureau de réfléchir à la proposition et la méthode pour réviser la Convention culturelle européenne de 1954, et de faire rapport au Comité avant le 30 septembre 2009 ;
- **demande** au Secrétariat d'assurer un suivi adéquat avec les organes décisionnels du Conseil de l'Europe afin d'assurer une bonne préparation du programme de travail 2010 de l'Organisation ;
- **demande** au Bureau de préparer une note pour discussion lors de la plénière de 2010 qui rendra compte aux délégués des répartitions des ressources dans les différentes lignes du programme et des possibilités de rationaliser davantage le programme d'activités du Comité, et demande au Secrétariat d'inclure ce point dans l'agenda de la prochaine réunion plénière.

6. Méthodes et relations de travail

6.1. Les relations de travail avec les organes du Conseil de l'Europe, y compris avec le Comité Directeur du patrimoine culturel et du paysage (CDPATEP)

Le Comité:

- **remercie** le Président du CDPATEP, M. Bruno Favel, de son rapport sur les activités du CDPATEP et des possibilités de coopération avec le CDCULT ;
- **renouvelle** son intérêt à coopérer avec le CDPATEP sur des projets et des questions d'intérêt commun, comme le programme des itinéraires culturels.

6.2. Renouvellement du mandat du CDCULT pour 2010 – 2012 et réflexion sur l'amélioration des méthodes de travail du Comité

Le Comité:

- **prend note** des résultats de la récente étude sur les comités du Conseil de l'Europe effectuée sous le contrôle du groupe de travail GT.REF-INST ;
- **se félicite** des propositions d'amélioration des méthodes de travail du CDCULT et décide de soumettre au Secrétariat avant le 15 juin 2009 ses commentaires/préférences quant aux mesures proposées en vue de préparer une liste d'actions à entreprendre par le Bureau du CDCULT à sa session d'automne ;
- **demande** au Secrétariat de réviser le projet de mandat 2010-2012 du CDCULT à la lumière des commentaires proposés, et de l'envoyer aux délégations, accompagné de la précédente version du mandat (2008-2009) portant corrections, pour approbation avant le 15 juin 2009, avant de le soumettre pour suivi aux organes du Conseil de l'Europe et, finalement, au Comité des Ministres ;
- **demande** au Secrétariat de préparer l'ordre du jour de la Session plénière de 2010 du Comité de façon à permettre un échange en profondeur sur des questions stratégiques et budgétaires.

7. Activités d'information et de suivi en matière de politiques culturelles

7.1. "CultureWatchEurope" – Fonction d'observatoire en gouvernance culturelle

Le Comité:

- **prend note** des progrès réalisés dans la création d'un portail d'accès commun « CultureWatchEurope » qui devrait favoriser un meilleur accès au Compendium, à HEREIN et à l'Observatoire européen de l'audiovisuel, et **se félicite** de son lancement en été 2009 ;
- **approuve** la proposition du Bureau du CDCULT de mars 2009, dans le cadre de CultureWatchEurope, d'étudier plus en détail l'impact de la crise financière sur la culture,

notamment sur les institutions publiques, et **accueille favorablement** la première étude menée par le Secrétariat et les membres du CDCULT, qui sera suivie en 2010 par un événement en matière de politique culturelle afin d'en discuter les résultats ;

- **demande** au Secrétariat d'organiser une réunion restreinte de la task force « CultureWatchEurope » au début de l'été 2009 afin de planifier des actions en 2010, y compris le développement de partenariats avec les organes concernés de la société civile et l'amélioration des développements techniques qui renforceront la plateforme.

7.2. Conférence « Culture et développement en Europe 20 ans après la chute du communisme », Cracovie, 4 – 6 juin 2009

Le Comité:

- **se félicite** des travaux préparatoires de la Conférence de Cracovie intitulée « Culture et développement en Europe 20 ans après la chute du communisme », première manifestation organisée sous la bannière « CultureWatchEurope » (4-6 juin 2009) ainsi que du projet de document de travail et du programme de la conférence ;
- **remercie** le Ministère de la culture de Pologne, la Ville de Cracovie et le Centre culturel international de Cracovie pour leur assistance dans l'organisation de cet événement ;
- **note avec satisfaction** la coopération établie avec le comité directeur CDPATEP pour préparer la manifestation et l'apport thématique sur le patrimoine culturel et le tourisme ;
- **demande** au Secrétariat de maintenir le Comité directeur informé des résultats de la conférence et de son suivi, et d'envoyer le recueil final de la conférence à toutes les délégations.

7.3. Compendium : état d'avancement et mobilisation de ressources

Le Comité:

- **remercie** le gouvernement d'Azerbaïdjan pour avoir accueilli la réunion des auteurs du Compendium 2008 (Bakou, 4-5 décembre 2008), le gouvernement d'Espagne pour avoir accueilli la réunion 2009 (Madrid, 7-8 mai 2009) dans le cadre de la présidence espagnole du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, et le gouvernement suisse pour accueillir la réunion des Auteurs en 2010 dans le cadre de la présidence suisse du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ;
- **prend note** des progrès réalisés par le projet Compendium en 2008, accueille favorablement l'accroissement des utilisateurs du système et la nouvelle version en ligne, et soutient le projet de programme 2009 ;
- **reconnaît** le besoin de mobilisation de ressources substantielles du Compendium pour garantir et améliorer sa maintenance à long terme et son développement optimal ;
- **invite** les Etats membres à soutenir le projet par des contributions volontaires ;
- **demande** au Bureau du CDCULT d'élaborer des propositions pour un système de soutien plus régulier des Etats membres, d'évaluer des cadres opérationnels et de faire ensuite rapport au Comité par écrit avant le 15 septembre 2009 ;
- **souligne** l'importance d'un projet Compendium pleinement opérationnel et suffisamment financé comme cheville ouvrière de "CultureWatchEurope" et instrument vitrine du Comité directeur.

7.4 Examen des politiques culturelles nationales et études sectorielles

7.4.a. Examen du programme de la politique culturelle - état d'avancement

Le Comité :

- **prend note** des progrès accomplis dans l'examen de la politique culturelle de la Turquie et de la première visite de l'équipe d'experts du Conseil de l'Europe en Turquie (juillet ou septembre 2009) ;
- **remercie** les autorités turques pour leur engagement en faveur du processus d'examen et exprime son intérêt pour l'examen et son espoir d'achever l'exercice par sa présentation à la session plénière du CDCULT au printemps 2010 ;

- **remercie** le gouvernement de Bulgarie pour avoir organisé à Sofia en mars 2009 une audition sur le développement des politiques culturelles dix ans après l'examen de la politique culturelle de la Bulgarie ;
- **prend note** avec intérêt de la possibilité d'actualiser les examens de politique culturelle des Etats membres déjà effectués, et de commencer en 2010 la révision de l'examen de la Fédération de Russie sous réserve de la signature de l'Accord-cadre avec le Ministère de la Culture de Russie, actuellement en discussion ; il prend note également de l'intérêt exprimé par Malte pour entreprendre éventuellement un examen de sa politique culturelle.

7.4.b. Examen des politiques cinématographiques nationales en Europe – projet de Recommandation

Le Comité :

- **approuve** le projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres du Conseil de l'Europe sur la politique cinématographique nationale et la diversité des expressions culturelles après quelques corrections mineures et **accepte** de le soumettre au Comité des Ministres en vue de son adoption ;
- **remercie chaleureusement** la Bulgarie, Chypre, le Danemark (via le Think Tank européen sur le Film européen et la politique en matière de film), la Lettonie, la Norvège, la Pologne, l'Espagne et la Suisse pour leur contribution financière à l'examen de la politique du film.

8. Activités liées au Dialogue interculturel

8.1. Conférence des Ministres responsables de la Culture sur le Dialogue Interculturel, 2 - 3 décembre 2008, Bakou, Azerbaïdjan ; Suivi, y compris l'initiative Artistes pour le Dialogue

Le Comité :

- **remercie** le Gouvernement de l'Azerbaïdjan d'avoir accueilli généreusement la conférence ministérielle des 2 et 3 décembre 2008 et de son soutien spécial à l'initiative « Artistes pour le dialogue », et prend note de l'information selon laquelle une quinzaine d'Etats européens seront invités par le Gouvernement de l'Azerbaïdjan à la Conférence des ministres de la Culture des Etats islamiques (Bakou, 13-15 octobre 2009) ;
- **apprécie** le rapport de la conférence établi par un expert, la production par le secrétariat d'un document en ligne complet sur la conférence et d'un film présentant les moments importants de cette manifestation ;
- **prend note** des suites proposées pour la conférence, à savoir, dans le cadre des programmes actuels du Conseil de l'Europe (Initiative de Kiev, Cités interculturelles, Compendium), le projet « Artistes pour le dialogue » et les événements de suivi sur le dialogue interculturel à l'initiative du gouvernement de l'Azerbaïdjan ;

Le Comité :

- **prend note** du projet de schéma pour la mise en œuvre du programme « Les artistes pour le dialogue » à compter de 2009, y inclus une réunion d'experts en juillet 2009 à Bakou, Azerbaïdjan, et approuve l'approche suivie ;
- **remercie** le gouvernement azéri pour le soutien financier qu'il apporte au programme ;
- **se félicite** de l'éventualité du lancement officiel du programme « Les Artistes pour le dialogue » lors de la Conférence des Ministres des Etats islamiques (Bakou, 13-15 octobre 2009) ;
- **invite** les Etats membres à soutenir activement le projet « Artistes pour le dialogue » par des contributions volontaires.

8.2. Cités Interculturelles – état d'avancement

Le Comité :

- **prend note** avec une profonde satisfaction des résultats obtenus à ce jour dans le cadre du programme conjoint du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne sur les cités

interculturelles, que ce soit au regard de l'application de la notion d'intégration interculturelle sur le terrain ou de l'évolution de la politique interne des cités ;

- **soutient** les travaux visant à définir une série d'indicateurs et de critères pour les gouvernance et politique urbaines interculturelles ;
- **encourage** le Secrétariat à s'employer à établir des partenariats avec la Commission européenne et d'autres organisations et parties intéressées en vue d'élargir le champ d'action du programme pilote Cités interculturelle après la fin de la phase pilote (2010), éventuellement sous la forme d'un Réseau des Cités interculturelles ou un cadre alternatif.

8.3. Expositions d'art du Conseil de l'Europe – L'art après 1945, état d'avancement

Le Comité :

- **prend note** avec satisfaction de l'état d'avancement des préparatifs de l'exposition en trois volets « l'art après 1945 » et de son rapport direct avec les enjeux fondamentaux du Conseil de l'Europe. Cette exposition sera incluse dans les expositions du Conseil de l'Europe sous réserve des recommandations positives par le Groupe des consultants au cours de la prochaine réunion ;
- **se félicite** de la vaste portée géographique, de l'importance accordée dans l'art de la seconde moitié du 20^{ème} siècle aux questions comme les droits de l'homme, la démocratie et la solidarité, et de l'approche collaborative de l'exposition en trois volets ;
- **encourage** le Secrétariat à s'engager davantage dans une nouvelle stratégie de soutien (y compris financier) aux expositions du Conseil de l'Europe, en prenant pour point de départ l'exposition en trois volets « l'art après 1945 » ;
- **remercie** la Croatie, la République tchèque, la Hongrie, la Serbie, la Slovénie, la République slovaque et la Pologne de leur engagement à soutenir activement le projet d'exposition et invite les autres États membres à suivre leur exemple.

8.4. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Le Comité :

- **prend note** du rapport de la 16^e réunion du Conseil d'Orientation des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe tenue le 15 avril 2009 à Madrid et remercie les autorités espagnoles de leur hospitalité ;
- **remercie** Mme Roberta Alberotanza pour son travail remarquable en tant que présidente du Conseil d'Orientation des itinéraires culturels durant deux mandats et prend note de l'élection de Mme Zoe Kazazaki à la présidence et de M. Alfredas Jomantas (membre du CDPATEP) à la vice-présidence du Conseil d'Orientation, et de Mme Alberotanza en tant que représentante du Conseil d'Orientation au Conseil d'administration de l'Institut européen des itinéraires culturels ;
- **remercie vivement** l'Institut européen des itinéraires culturels pour son travail compétent avec les porteurs de projets et les autorités luxembourgeoises pour leur important soutien financier à l'Institut ;
- **accorde** la mention Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe à Iter Vitis ;
- **accorde l'habilitation** en tant que réseau porteur d'un Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe à :
la Fondation Al Andalus,
l'Association Transromanica
le Réseau des Routes de l'Olivier
l'Association Européenne pour la protection et la promotion de la culture et du patrimoine juifs
le Réseau des Centres Culturels Saint Martin
G.E.I.E. Route des Phéniciens ;
- **remercie** les autorités grecques pour leur initiative d'organiser en automne 2009, dans le cadre de l'Initiative de Delphes, un Forum sur les Itinéraires Culturels Européens en tant qu'outil pour le dialogue interculturel, le développement durable, le tourisme culturel et l'intégration européenne ;

- **recommande** au Secrétariat de contacter les services concernés de l'UNESCO et de l'ICOMOS afin de discuter d'une plus étroite coopération en matière d'itinéraires culturels ;
- **confirme** les mandats de ses représentants au sein du Conseil d'Orientation : Zoe Kazazaki, Roberta Alberotanza et Fernando Gómez Riesco et élit France Lebon nouvelle représentante du CDCULT.

9. Programme régional de l'Initiative de Kiev

Le Comité:

- **prend note** avec intérêt des récents développements de l'Initiative de Kiev et exprime son intérêt à les suivre dorénavant.

10. Préparation de la 8e réunion du Bureau du CDCULT (fin 2009)

Le Comité:

- **décide** de tenir la prochaine réunion d'automne de son Bureau en coordination avec le Comité Directeur du CDPATEP afin d'avoir une session commune d'une demi-journée;
- **demande** au Secrétariat d'identifier les dates appropriées et d'en faire part aux membres du Bureau.

11. Résultats de la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de la cohésion sociale tenue à Moscou – Déclaration

Le Comité

- **remercie** la représentante de la Direction Générale de la Cohésion Sociale pour son exposé sur la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de la cohésion sociale et prend note de la Déclaration finale.

12. Divers

12.1. Projet de réponse du CDCULT aux recommandations 2009 du Congrès : 261 et 266

Le Comité:

- **décide** de réagir par écrit au projet de réponse du CDCULT aux Recommandations 261 et 266 (2009) du Congrès en s'adressant au Secrétariat avant le 15 juin 2009 pour un suivi adéquat avec les organes du Conseil de l'Europe.